

# Démarrage au printemps pour Biosyl

L'usine atilgérienne de Biosyl, qui fabriquera des granulés bois, sort de terre. Son directeur, Antoine de Cockborne, prévoit d'être prêt pour la saison prochaine.

Pierre Hébrard

pierre.hebrard@lefigaro.fr

Le terrassement de la première parcelle de 10 hectares vendue sur la zone d'activité sud Auvergne, à Lempdes-sur-Allagnon, avait débuté en août 2020. Depuis, l'unité de production de granulés bois construite par l'entreprise Biosyl, a bien poussé. « Initialement, on avait prévu un démarrage de l'activité avant la fin de l'hiver. Malheureusement, le fournisseur du "foyer biomasse" nous a fait défaut. Cela nous a conduits à recalculer un nouveau planning. Désormais, on prévoit un démarrage au printemps 2022. »

## Les démarches de recrutement reprendront en début d'année

De passage ce lundi à Lempdes-sur-Allagnon, Antoine de Cockborne, le directeur de l'entreprise possédant déjà une unité de production à Cosne-sur-Loire (Nièvre) a hâte de voir l'activité démarrer en Haute-Loire, sur un emplacement choisi tant pour la ressource en bois locale que pour sa proximité avec l'A75 et une voie ferrée. « Nos fournisseurs de matière première ont également hâte que l'on commence. » Et le marché aussi, selon le chef d'entreprise. « Nous serons prêts pour répondre à la demande de granulés (voir par ailleurs, NDLR). L'usine de Lempdes-sur-Allagnon va nous permettre de nous hisser parmi les trois plus grands fabricants en France. »

Même s'il précise que de toute façon, l'usine « n'aurait pas for-



DIRIGEANT. Antoine de Cockborne étot à Lempdes-sur-Allagnon ce lundi.

cément été prête pour la saison actuelle », le chef d'entreprise ne cache pas que le nouveau planning du chantier a décalé le processus de recrutement des futurs employés du site. « Cela a un impact sur notre calendrier. On a fait des premiers entretiens et on reçoit toujours des CV, mais tout est suspendu. On va reprendre les démarches en début d'année 2022. Le site emploiera environ 35 personnes en direct. » Les personnels recherchés vont des responsables administratifs et financiers aux castristes et conducteurs de gros

engins, en passant par des techniciens de maintenance.

Si le site n'est pas loin de présenter son aspect définitif, stocks de bois en moins, d'autres éléments vont encore faire leur apparition. L'imposante et impressionnante chaîne d'écorçage, broyage, séchage du bois, avant fabrication, conditionnement et stockage des granulés, doit voir arriver son seul élément manquant : le foyer biomasse. « C'est un grand four qui génère de la chaleur par combustion de biomasse, à sa-

voir le produit de l'écorçage du bois. » La chaleur ainsi produite permettra, elle, de sécher la sciure de bois grossière qui sera ensuite transformée en granulés (un passage à 10 % d'humidité).

D'autres bâtiments vont également voir le jour : « Un qui permettra de stocker des palettes de produits finis et un autre de réception de la matière première qui disposera d'un pont-bascule. Et il reste encore des opérations de plomberie et de câblage à faire. Au premier trimestre, nous allons aussi procéder à des tests partiels de parties de l'usine. » ■

## EN DÉTAIL

### Marché dynamique

Le marché du granulé bois est très dynamique selon Antoine de Cockborne. « L'énergie faiblement carbonée prend une masse de plus en plus importante. Quand les énergies fossiles flambent il est important d'avoir une énergie locale à un prix compétitif et à l'empreinte carbone faible. » Et le dirigeant précise : « Le bois énergie est considéré comme énergie renouvelable. Il a une faible empreinte carbone sur le long terme : à partir du moment où il a été coupé, il laisse la place à une nouvelle pousse qui consommera le carbone produit par sa combustion. » Dans le cadre de la RE2020, le gouvernement promeut le granulé bois comme la pompe à chaleur comme alternatives au fioul et au gaz. »

### Approvisionnement

Si le marché du bois est en tension, Antoine de Cockborne explique que, paradoxalement, son entreprise ne souffre pas de pénurie. Elle utilise pour ses granulés des déchets de scierie et du petit bois d'éclaircie. « Les scieries produisent à 110 % donc font plus de déchets. Quant aux forestiers qui les fournissent, ils ont aussi besoin de débouchés pour les petits bois d'éclaircie. » Et il ajoute : « Nos bois sont issus de forêts gérées durablement : il n'y a pas plus de récolte que de production annuelle générée par la croissance de la forêt. Et il y a des critères de respect de la biodiversité et des sols. »



SÉCHAGE. Dans cet immense cylindre rotatif, la sciure de bois grossière sera séchée pour sortir à 10 % d'humidité.



PRESSES. Dans ces presses seront façonnés les granulés bois.

## EN CHIFFRES

20 millions €

C'est, environ, le coût de l'usine, terrains compris.